

Covid-19, actualités de rentrée : consultations, dépistage, arrêts de travail, équipements de protection

Au 2 septembre 2020, à 14h00

Flash infos n°22

Après une coupure estivale, l'URPS MLB vous propose un tour d'horizon récapitulatif des principales informations Covid-19 à retenir en cette rentrée.

Au sommaire de ce Flash infos :

- Consultations, dépistage et arrêts de travail
- Equipements de protection individuelle

I. Consultations, dépistage et arrêts de travail

A- Priorisation des tests virologiques RT-PCR sur prescription médicale, avec mention « urgence »

L'URPS MLB et l'ARS Bretagne ont cosigné [un courrier](#) vous informant que : « (...) **Munis d'une prescription médicale sur laquelle il vous est demandé de souligner le caractère d'urgence, vos patients feront partie des publics prioritaires** pris en charge par les laboratoires et les sites de dépistage éphémères, type drive ».

B- Recommandations et conduites à tenir

L'ARS Bretagne a publié [2 fiches mémo sur les conduites à tenir](#) en matière **de dépistage et d'arrêt de travail**, selon que vos patients sont symptomatiques ou non, contacts à risque, professionnels de santé ou pas.



En complément, [dans un article en ligne](#), l'Assurance Maladie a récapitulé les « situations relevant d'un arrêt de travail » (ex : dans l'attente des résultats du test de dépistage, ou si le dépistage est positif).

En bref, de manière générale :

- Arrêt délivré **par l'Assurance Maladie pour les cas contacts**, relevant du contact tracing
- Arrêt délivré **par le médecin traitant prescripteur d'un dépistage** à ses patients venant consulter.

Enfin, s'agissant des arrêts de travail dérogatoires pour les **personnes vulnérables**, la liste des bénéficiaires a été drastiquement réduite à compter du 1^{er} septembre 2020. [D'après l'Assurance Maladie](#), **4 cas perdurent** :

1. personne souffrant d'un **cancer évolutif sous traitement** (hors hormonothérapie) ;
2. personne atteinte d'une **immunodépression congénitale ou acquise**;
3. personne âgée **de 65 ans ou plus souffrant d'un diabète associé à une obésité ou à des complications micro ou macrovasculaires** ;
4. personne **dialysée ou présentant une insuffisance rénale chronique sévère**.

NB : à compter du 1^{er} septembre 2020, les personnes cohabitant avec une personne vulnérable ne peuvent plus bénéficier d'un arrêt de travail dérogatoire indemnisé.

C- Etude sur les patients ayant des symptômes persistants de la Covid-19

Le CHU de Rennes vient de lancer [l'étude RECOVER-19](#) « Réhabilitation fonctionnelle et respiratoire et soin nutritionnel des patients atteints de la Covid-19 », grâce à un financement de la DGOS.

Pour mener cette étude, sont recherchés des **patients qui gardent des symptômes persistants au-delà des 6 premières semaines d'évolution de la maladie** (ex : fatigue persistante, gêne respiratoire lors des efforts, difficulté à reprendre du poids).

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des patients ayant ce profil, contactez recover-19@chu-rennes.fr

II. Equipements de protection individuelle

A- Surblouses en plastique à usage unique, disponibles pour vous !

L'ARS Bretagne a fourni à l'URPS MLB des surblouses en plastique à usage unique, destinées aux Médecins Libéraux. Ces surblouses se présentent **sous forme de kits**, composés d'une partie pour le corps et de manches assemblables avec des élastiques.

Deux tailles sont disponibles : **M ou L-XL**.

Conditionnement par lots de 50 unités.

Si vous avez des besoins en la matière, n'hésitez pas à solliciter l'URPS MLB qui vous en enverra gratuitement, sur simple demande reçue [par le biais du questionnaire accessible sur notre site](#).

NB : Expéditions assurées dans la limite des stocks disponibles à l'URPS MLB.



B- Fin des dotations en masques d'Etat en semaine 40, constituez vos stocks !

Une [alerte de la DGS](#) vous a informés cet été que les dotations de masques d'Etat en officines s'achèverait début octobre.

Attention !! Recommandation **que chaque professionnel de santé constitue désormais son propre stock de sécurité** (masques chirurgicaux et FFP2 + EPI nécessaires à la prise en charge de patients Covid : gants, blouses, charlottes, tabliers, lunettes) **correspondant à 3 semaines de consommation en temps de crise épidémique**.